

„Gestion de la mobilité dans les entreprises“ Bulletin d'information du 16 septembre 2009

1.	Participer au programme „gestion de la mobilité dans les entreprises“	2
2.	« La mobilité virtuelle » : offre exclusive	3
3.	Evaluation des résultats de la campagne 2005-2008.....	4
4.	News et manifestations.....	5

Chers partenaires de projet, chers intéressés,

En mai dernier, Michael Kaufmann, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et directeur du programme SuisseEnergie ouvrait le 2^e Salon national de la mobilité de Neuchâtel consacré au thème de la gestion de la mobilité dans les entreprises. L'OFEN considère le thème de la gestion de la mobilité comme un élément fondamental d'une stratégie de mobilité durable et évalue le potentiel de réduction à 10% au regard de l'efficacité énergétique. En adoptant un comportement de conduite EcoDrive et une gestion de flotte de véhicules consciencieuse, ce potentiel se situe entre 10 et 15% ; en influençant l'achat de véhicules propres, l'impact peut atteindre 20 à 50%. Le potentiel significatif de la mobilité virtuelle a été également abordé par les représentants des entreprises Swisscom et Microsoft. L'utilisation des nouvelles technologies de communication nécessite une nouvelle orientation au sein des entreprises et constitue un challenge culturel.

Sur le thème de la mobilité virtuelle, la direction du programme « Gestion de la mobilité dans les entreprises » propose à tous les acteurs intéressés une séance d'approfondissement. Notez bien les dates afin de pouvoir assister à une des sessions à Berne ou à Lausanne. Vous trouvez l'invitation et le programme en pièce jointe.

Suite à la campagne 2005-2008, un contrôle des résultats a été effectué. Ce bulletin est aussi l'occasion de remercier sincèrement tous les partenaires pour le travail fourni pour le relevé des résultats. Notre équipe d'évaluateurs expérimentés Gabriel Caduff et Roberto de Tommasi ont évalué les résultats et les ont commentés dans un rapport. Vous pouvez télécharger ce rapport sur www.energiestadt.ch / Gestion de la mobilité dans les entreprises – Programme 2008-2012. L'agréable surprise issue de ces résultats est le potentiel du transfert modal (de la voiture particulière vers une mobilité douce) qui atteint une valeur clairement supérieure à celle issue de l'évaluation de la phase pilote en 2004. La valeur est passée de 15 à 22%. Ainsi, la gestion de la mobilité contribue de manière significative à soulager le trafic automobile.

Le 4 novembre 2009, à l'occasion du prochain séminaire d'échanges d'expériences, nous sommes tous invités par la principauté du Liechtenstein (séance en allemand) à Vaduz, où nous serons accueillis par le ministre des transports et adjoint au chef du gouvernement, Dr. Martin Meyer. Nous évoquerons lors de cette séance le programme d'agglomération et la gestion de la mobilité dans les entreprises, le thème de la gestion du transport de marchandises sera également abordé. Nous espérons croiser nombreux d'entre vous dans le *petit pays*, inscrivez-vous avant le 26 octobre.

Je vous remercie pour votre travail et votre collaboration. Je me tiens entièrement à votre disposition pour tout renseignement.

Avec mes cordiales salutations
Monika Tschannen-Süess, directrice du projet

1. Participer au programme „gestion de la mobilité dans les entreprises“

Suite au bilan satisfaisant de la campagne 2005-2008, le thème de la gestion de la mobilité dans les entreprises se poursuit au sein de SuisseEnergie pour les communes à travers le programme 2008-2012. Pour atteindre de meilleurs résultats et augmenter l'impact, tous les porteurs de projet intéressés sont invités à déposer des demandes de participation.

Les demandes de participation doivent être envoyées sous forme électronique pour les délais suivants :

15 octobre 2009 **28 février 2010** **31 mai 2010** **30 septembre 2010**

Retrouvez en ligne la liste des éléments à fournir dans votre dossier dans la check-list.

Les demandes de participation des porteurs de projet suivants ont déjà été approuvées :

Poursuite de partenariat:

- St Gallen (2 entreprises)
- Herisau (2 entreprises)
- Zürich (15 entreprises)
- Thun (3 entreprises)
- Baden (5 entreprises)
- Nyon (3 entreprises)

Nouveaux partenaires:

- SuisseEnergie pour les communes (16 administrations)
- L'association de communes glow (Glatttal) (5 entreprises)

Qui peut participer?

Les communes, associations de communes et groupements associatifs, qui proposent un programme pluriannuel et envisagent d'introduire la gestion de la mobilité simultanément dans plusieurs entreprises du territoire, sont invités à participer au programme de SuisseEnergie pour les communes. Le cahier des charges indiquent les obligations des porteurs de projet ainsi que le programme de soutien.

Marche à suivre pour les porteurs de projet de la phase pilote et la campagne 2005-2008

Les partenaires de la phase pilote et de la campagne 2005-2008 reçoivent sur demande un nouveau contrat. Celui-ci se base sur le nouveau concept du partenaire remis à la direction du programme. La check-list proposée par la direction du programme est un outil d'aide à la rédaction de ce concept. Les points suivants doivent être particulièrement pris en considération :

- Procédé d'acquisition – comment inciter de nouvelles entreprises ?
- Nombre d'entreprises attendues, intégrant une gestion de la mobilité (y compris l'administration et les entreprises de la commune)
- Budget et durée du projet avec justificatifs des prestations fournies par l'intéressé
- Quels sont les experts impliqués et quelles sont leurs qualifications

Les partenaires de la phase pilote et de la campagne ne peuvent prétendre une nouvelle fois à la contribution de départ, la facturation pour les nouvelles entreprises acquises est basée en revanche sur le montant des nouvelles contributions.

Marche à suivre pour les nouveaux partenaires

Les nouveaux partenaires de projet intéressés sont invités à rédiger un concept sur plusieurs années, à définir des objectifs et leurs partenaires locaux/régionaux et doivent déposer leur projet auprès de la direction du programme de SuisseEnergie pour les communes. Le concept et le cahier des charges du programme „gestion de la mobilité dans les entreprises“ constituent les documents de référence et détaillent le règlement du programme. Les mentions importantes à intégrer sont reportées dans la check-list (cf. site internet).

Les demandes de participation sont validées lors des réunions de la commission de la direction du programme. S'ensuit la conclusion d'un contrat entre le porteur de projet et SuisseEnergie pour les communes. La contribution de départ de Fr 5'000.- est exigible, dès qu'une entreprise formule par écrit son engagement officiel sur plusieurs années. Les contributions pour les entreprises, qui ont mis en place une gestion de la mobilité sont à facturer selon les règles définies dans le cahier des charges. Le porteur de projet informe la direction du programme en fin d'année sur l'état de mise en œuvre.

Retrouvez **le concept et le cahier des charges** ainsi que les autres documents du programme „Gestion de la mobilité dans les entreprises“ (check-list, outil d'analyse et d'évaluation) sur www.citedelenergie.ch / colonne de droite : Programme 08-12

Gestion de la mobilité dans l'administration

Certaines communes n'ont pas de grosses entreprises sur leur territoire ou ne peuvent collaborer avec elles. Ces communes ont alors la possibilité de mettre en œuvre une gestion de la mobilité dans leur propre administration. Elles aussi profitent des offres du programme, sont invitées aux séminaires d'échanges d'expériences et obtiennent une prime de réussite de 2'000.- CHF à la remise de leurs résultats. Plus d'informations et formulaire d'inscription sur www.citedelenergie.ch

Retrouvez **le guide pratique et le programme de soutien** ainsi que les autres documents de la campagne „Gestion de la mobilité dans l'administration“ (liste d'experts, outil d'analyse et d'évaluation) sur www.citedelenergie.ch / colonne de droite

2. La mobilité virtuelle : offre exclusive

Lors du Salon de la mobilité, les 15 et 16 mai derniers à Neuchâtel, le thème de la « mobilité virtuelle » a été abordée. Afin de mieux connaître ce thème, l'entreprise Swisscom propose aux conseillers en mobilité et énergie, ainsi qu'à tous les acteurs du programme « Gestion de la mobilité dans les entreprises » une séance d'approfondissement sur les thèmes suivants :

- Potentiel de la mobilité virtuelle
- Informations sur les produits actuellement disponibles
- Gestion de partenariat pour les conseillers et les entreprises

Les conseillers aux entreprises et l'ensemble des acteurs du domaine de la mobilité peuvent découvrir le potentiel et les possibilités liés à la mobilité virtuelle sans pour autant devoir connaître en détail les évolutions de chacun des produits.

Retrouvez l'invitation et le programme en pièce jointe.

Vous pouvez noter les rendez-vous suivants :

Session en allemand :

- Berne, 16 octobre, Genfergasse 14 (beim Bollwerk), 14h15 – 16h15
- Berne, 2 décembre, Müllerstrasse 16, 14h15 – 16h15

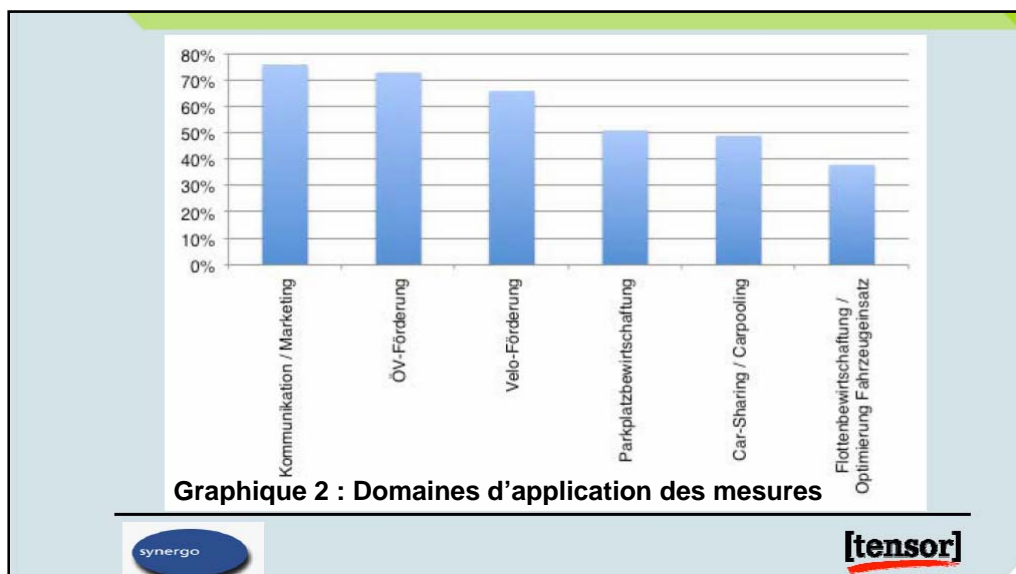
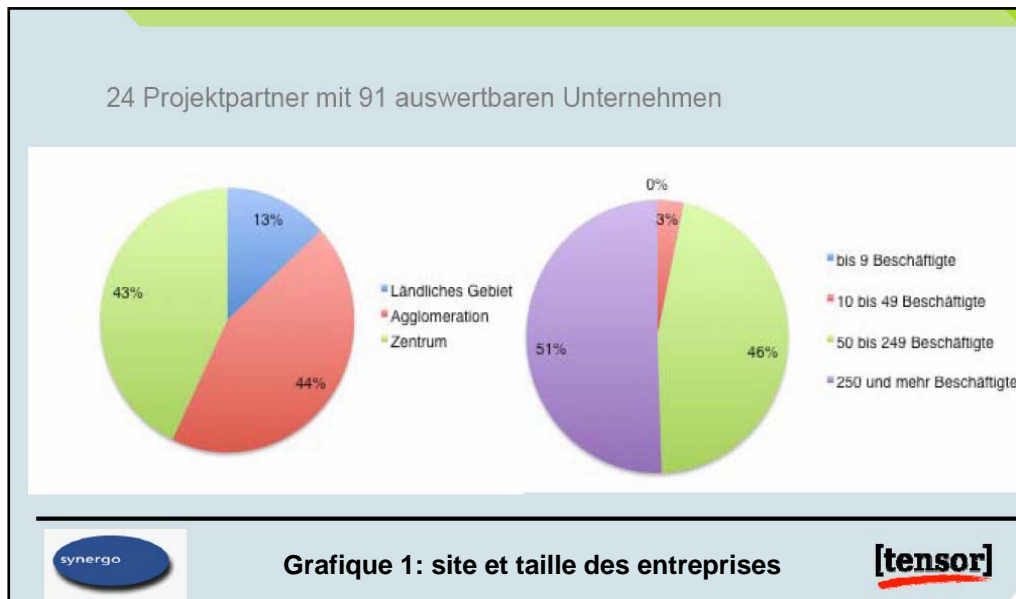
Session en français :

- Lausanne, 3 décembre 2009, avenue des Bergières, 14h15-16h15

3. Evaluation des résultats de la campagne 2005-2008

Le contrôle des résultats de la campagne 2005-2008 avait pour objectif d'analyser et d'évaluer - sur la base du modèle de simulation SVI - les impacts des mesures choisies par les 91 entreprises dans le cadre de leur gestion de la mobilité. Une majorité des mesures (84%) concerne l'amélioration des déplacements pendulaires. Les déplacements de service et professionnels sont le second motif de déplacement visé par les mesures mises en places ainsi que le trafic des visiteurs. Le trafic de marchandises quant à lui est très rarement abordé.

Les graphiques suivants illustrent les principaux résultats :



Résultats prévisionnels (basés sur le modèle de simulation SVI) :

- Le potentiel de réduction de la voiture particulière se situe - en valeur absolue - à 22%. Il est ainsi plus élevé que suite aux résultats de l'évaluation de la phase pilote en 2004.
- Une réduction des émissions de CO2 à hauteur de 330 tonnes par an et par entreprise est atteinte.
- Chaque tonne de CO2 en moins coûte 230 CHF.

Recommandations des auteurs du rapport, Dr. Gabriel Caduff et Roberto de Tommasi :

1. Continuer à encourager les systèmes de gestion de mobilité. Les systèmes de gestion de mobilité ont des répercussions significatives mais sont des instruments relativement coûteux dans la lutte contre le changement climatique. La réduction de la part des voitures particulières conduit également à la réduction des dommages collatéraux liés au trafic (à comparer avec les coûts externes du transport).
2. Améliorer les connaissances en matière de système de management et augmenter ainsi l'efficacité
3. Améliorer les données de références pour mieux évaluer les répercussions, répertorier les mesures et les impacts de la façon la plus détaillée possible
4. Intégrer d'avantage le trafic de marchandises dans le système de gestion de mobilité ; les responsables du secteur logistique doivent pour cela être d'avantage impliqués dans les équipes de projet de gestion de la mobilité.

Retrouvez le rapport détaillé sur le site dans la page consacrée au programme.

4. News et manifestations

En Suisse

En mars 2009, quelques 19 demandes portant sur des idées et des modèles de mobilité innovants ont été déposées auprès du **centre de services pour une mobilité innovatrice du DETEC** au terme du quatrième délai de remise des dossiers. Le centre de services a décidé d'accorder son soutien aux projets suivants : <http://www.aren.admin.ch/dienstleistungen/00908/03175/index.html?lang=fr>

Les plates-formes internet **Mobilservice** et **profit** proposent aux communes et aux entreprises des actualités et des exemples de bonnes pratiques autour du thème de la mobilité durable. En décembre, les cas pratiques des entreprises de l'étude SVI « Gestion de la mobilité dans les entreprises – motifs et efficacité » seront mis en ligne sur www.mobilservice.ch. Le site www.profit.ch/fr/ apportent aux entreprises un lot d'informations sur les thèmes liés à l'énergie. Un conseil : Abonnez-vous à la newsletter afin de connaître automatiquement les dernières actualités.

Prix Vélo 2010 : PRO VELO Suisse recherche des aménagements cyclables exemplaires : infrastructures de stationnement accueillantes, confortables et sécurisées, cheminements cyclables attrayants et sûrs, signalisation optimale des itinéraires vélos ou offres innovantes pour le transport de la petite reine,... Dans le cadre du « Prix Vélo Infrastructures », PRO VELO Suisse recueille, évalue et récompense les infrastructures cyclistes d'avenir. Le prix vélo est ouvert à un large public ; les bons exemples pouvant faire école. Tous les détails sur les conditions de participation sur www.prixvelo.ch

Gestion de la mobilité avec le sanu | formation pour le développement durable

Le sanu propose les formations suivantes :

- Sanfte Mobilität in Tourismus: 23 septembre 2009
- Gestion de la mobilité | Approches et solutions pour entreprises et administrations : 8-9 octobre 2009 | 13 novembre 2009 | 29 janvier 2010

Plus d'informations sur: <http://sanu.ch/html/angebot08/aktuelle-fr.cfm>

En Europe

Le projet européen **MAX** (Successfull Travel Awareness Campaigns & Mobility Management Strategies) s'achève fin octobre. Séparés en quatre modules thématiques, divers aspects de la gestion de la mobilité ont été abordés par un consortium composé de 25 institutions de toute l'Europe. L'entreprise, synergo, Mobilität – Politik – Raum à Zürich est le partenaire suisse du projet MAX. La conférence de clôture du projet a lieu les 15 et 16 septembre à Cracovie en Pologne. Toutes les informations sur le projet sont à retrouver sur www.max-success.eu.

Pour plus de détails, vous pouvez contacter R. De Tommasi, synergo, Zürich (detommasi@synergo.ch).

L'édition 2010 de la **conférence européenne sur la gestion de la mobilité (ECOMM)** intitulée « Moving people – Bridging spaces » se tiendra du 5 au 7 mai 2010 à Graz en Autriche. Pour plus d'informations sur l'appel à contributions (lancé en automne 2009) et sur le programme, consultez le site www.epomm.org.

Roberto De Tommasi (membre du comité international du programme ECOMM), synergo à Zürich est à votre disposition pour tout renseignement. E-mail: detommasi@synergo.ch Tel.: 043 960 77 33

La conférence annuelle du forum **CIVITAS** a lieu à Cracovie en Pologne du 19 au 21 octobre et abordera les thèmes de « l'avenir de la mobilité urbaine » et « la suite de CIVITAS ». L'initiative CIVITAS soutient les villes pour la mise en place de systèmes de transport urbain de proximité, s'appuyant sur une gestion durable, sur le respect de l'environnement et sur l'efficacité énergétique. La conférence est l'occasion d'échanger des expériences et des points de vue avec des villes, des élus et des experts en mobilité. Le réseau CIVITAS Forum compte 155 villes d'Europe actives pour une mobilité urbaine durable. Inscription et programme provisoire sur www.civitas.eu/cms_forum09.

Le projet européen **LINK – Forum Européen sur l'Intermodalité du Transport des Passagers** – organise les 5 et 6 novembre prochains à Bucarest sa deuxième conférence européenne intitulée « Towards a better integration of long distance and local transport » qui se focalisera sur la question, comment l'intermodalité peut-elle contribuer à une meilleure accessibilité ainsi qu'à d'avantage d'efficacité et de durabilité à travers des offres de transport de proximité et de longue distance mieux intégrées.

Programme de la conférence et informations sur le projet LINK sur www.linkforum.eu (participation gratuite)

Tous les documents et les actualités sur le programme „gestion de la mobilité dans les entreprises“ et sur la campagne « Gestion de la mobilité dans les administrations » sont à consulter sur le site des Cités de l'énergie www.citedelenergie.ch.

Liens directs :

Informations sur le programme « **gestion de la mobilité en entreprise** » 2008 – 2012 sur:

http://www.citedelenergie.ch/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=471&Itemid=95&bg=home

Informations sur la campagne « gestion de la mobilité dans les administrations » sur :

http://www.citedelenergie.ch/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=482&Itemid=95&bg=home

Renseignements auprès de la direction du programme : m.tschannen@rundum-mobil.ch